

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de création et d'exploitation d'une installation de transformation de matières plastiques

COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS

présentée par la société RYB

Siège social : 33 route de Grenoble – 38590 SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS

Par **arrêté préfectoral n° DDPP-IC-2019-09-09 du 16 septembre 2019** une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 16 jours, est prescrite :

du 7 octobre 2019 à 8 h 30 au 22 octobre 2019 à 12 h

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'incidence environnementale et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable :

- **en mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs** sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- **sur le site internet des services de l'État en Isère à l'adresse suivante : www.isere.gouv.fr.**

Pendant la durée de l'enquête publique, les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :

- **sur le registre d'enquête** mis à la disposition du public en mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs;
- **par courriel** à l'adresse électronique suivante : ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au 22 octobre 2019 à 12 h ;
- **par voie postale** à la mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, à l'attention du commissaire enquêteur.

L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr).

Le commissaire-enquêteur, Monsieur Jacques DUPUY, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS, aux jours et heures suivants :

- **jeudi 10 octobre 2019 de 14 h 30 à 16 h 30**
- **mardi 22 octobre 2019 de 10 h à 12 h**

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :

- **Monsieur Bruno ZAPATA** de la société RYB, tél. 04-76-93-43-73 ;
- **Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP)** - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél : 04.56.59.49.99).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GEOIRS et sur le site internet des services de l'Etat en Isère (www.isere.gouv.fr), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.